



Promotion neon

Modalités

Inyova AG (« Inyova ») mène actuellement une promotion avec neon Switzerland AG (« neon »), dans laquelle les clients de neon peuvent bénéficier d'une offre exclusive avec Inyova.

1. En quoi consiste la promotion

Si tu (un.e client.e neon qui n'est pas encore client.e d'Inyova) ouvres un compte Inyova Invest **entre le 01.01.2021 à 00h00 et le 31.12.2023 à 23h59** en utilisant le code spécial neon et en suivant les étapes décrites ci-dessous, tu recevras 120 CHF comme cadeau de bienvenue, ce qui signifie que tu recevras 10 CHF sur ton compte Inyova versés mensuellement pendant les 12 prochains mois.

2. Comment profiter de cette promotion

- 1) Va sur inyova.ch/fr/neon et crée une stratégie Inyova
- 2) Lorsque tu crées ton compte Inyova et avant d'investir, tu dois entrer le code **neon21** dans ton tableau de bord dans la rubrique « Promotions ».
- 3) Tu dois transférer ton investissement depuis ton compte neon.
- 4) Tu dois ouvrir un compte avant le 31.12.2023 à 23h59, ce qui signifie que tu dois être un.e client.e ayant investi avec Inyova et avoir transféré au moins 2000 CHF sur ton compte à cette date.
- 5) Cette promotion s'applique uniquement aux nouveaux.elles client.e.s Inyova. Les nouveaux.elles client.es ne peuvent être que des personnes majeures qui ne sont pas encore des utilisateur.trice.s enregistré.e.s d'Inyova et qui ont leur domicile ou leur résidence permanente en Suisse. Cette promotion s'applique uniquement aux nouveaux.elles client.es qui souhaitent ouvrir un compte 3b (et non 3a).
- 6) Cette promotion ne peut être combinée avec aucune autre promotion ou code promotionnel.
- 7) Chaque nouveau.elle client.e d'Inyova ne peut participer qu'une seule fois à la promotion, le nom complet figurant sur la preuve d'identité et non l'adresse e-mail sera utilisé pour le déterminer.

Pour bénéficier de la promotion neon, tu dois investir avec Inyova, ce qui signifie que tu recevras ton cadeau de bienvenue dès que tu auras investi avec Inyova (le montant minimum pour pouvoir investir avec Inyova est de 2000 CHF). Si tu ouvres un plan d'épargne, tu bénéficieras de la promotion dès que tu auras atteint 2000 CHF sur ton compte Inyova - pas avant.

Le cadeau de bienvenue de 120 CHF sera réparti sur les 12 mois, ce qui signifie que tu recevras chaque mois 10 CHF sur ton compte Inyova. Les 10 CHF sont transférés sur ton compte le mois suivant : par exemple, les 10 CHF du mois d'août seront transférés sur ton compte en septembre.

3. Protection des données

En participant à cette promotion, tu acceptes qu'Inyova AG partage avec neon : ton nom complet, ton adresse e-mail, ton numéro de téléphone, ta date de naissance, ton adresse postale ainsi que le fait que tu as investi de l'argent chez Inyova AG. Pour plus d'informations, tu peux trouver les informations générales sur la protection des données sur notre page d'accueil à l'adresse <https://inyova.ch/fr/protection-des-donnees/>.

4. Général

Cette promotion est une offre volontaire d'Inyova. Nous ne concluons pas d'accord juridique en proposant aux client.e.s de participer à la promotion neon

Si tu annules ton compte Inyova pendant l'année en cours, tu ne recevras la récompense que pour les mois pendant lesquels le compte était entièrement investi et non annulé. Par exemple : si tu avais un compte chez nous de juin à septembre, qui était investi avec le montant minimum, tu recevras la récompense pour juin à septembre avec un mois de retard. À partir d'octobre, aucune récompense ne sera plus versée.

Le recours aux tribunaux est exclu pour tout litige concernant cette promotion.

Un paiement en espèces des gains est exclu.

Nous nous réservons le droit de mettre fin aux promotions à tout moment.

Les [conditions générales](#) (conditions de participation) s'appliquent également à cette offre spéciale.

